



PROTECTION ENTREPRISE & DIRIGEANT
DEVIS

Intermédiaire : 359756
MULHOUSE/ASSURANCE RAHM
ZAC VALPARC
8 RUE DE L INDUSTRIE
68440 HABSHEIM
Tél. : 03 89 62 65 65
E-mail : contact@assurance-rahm.com
N° ORIAS : 09047410

689041/PERSEGHIN MORGANE/359756
Référence Client : 084644987
SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

DEVIS N° 45626510
RESPONSABILITE CIVILE

L'offre qui vous est proposée est valable pour une durée d'un mois. Elle est établie sur les bases de vos déclarations et des dispositions tarifaires en vigueur à ce jour.

Le contrat proposé se compose du présent document et ceux référencés ci-dessous, dont vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire :

- Dispositions Générales N° GA3F24B DISPOSITIONS GENERALES RC

Le présent devis constitue un tout indissociable de 4 pages.

Contrat d'un an avec tacite reconduction. Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er décembre, date anniversaire du contrat.

LA COTISATION

Base annuelle : 221,89 EUR (hors frais et taxes) payable en 1 fois.
Cotisation annuelle : 261,48 EUR (frais et taxes en vigueur au jour du devis inclus).

1 / 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué





Suite du devis N° 45626510

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

QUESTIONNAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE

Quelle est ou quelles sont les activités exercées ?

- Secrétariat d'entreprise, centre d'appels

Quelle est la date de création ?

- 03 mai 2015

Quelle est la forme juridique de l'entreprise ?

- SASU (Société par Action Simplifiée Unipersonnelle)

Quel est l'effectif déclaré de l'entreprise à la souscription ?

- l'effectif de l'entreprise n'excède pas 1 personne

Quel est le Chiffre d'Affaires Annuel hors taxes à la souscription du contrat :

- Pour la France ? 80 000 EUR
- Pour l'export hors USA/Canada ? Néant
- Pour l'export USA/Canada ? Néant

QUESTIONNAIRE DE DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est-elle en situation de procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde) ? Non

Le précédent contrat a-t-il été résilié par le précédent assureur ? Non

Au cours des 36 derniers mois, de combien de réclamations et/ou sinistres l'entreprise et/ou ses dirigeants ont-ils fait l'objet ?
aucune réclamation/sinistre

QUESTIONNAIRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Existe-t-il un site permanent implanté à l'étranger à garantir au contrat ? Non

Votre activité est-elle exercée dans une installation soumise à autorisation pour la protection de l'environnement ? Non

2 / 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué





Suite du devis N° 45626510

TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES, DES SOUS LIMITATIONS ET DES FRANCHISES APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE

GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISES
Responsabilité Civile avant Livraison		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus Dont :	10 000 000 EUR par sinistre	Néant pour les corporels
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	1 500 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes	Néant
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 500 000 EUR par sinistre	400 EUR par sinistre
• Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	150 000 EUR par sinistre	400 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	250 000 EUR par sinistre	1 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance	2 000 EUR par sinistre
Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle		
Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus Dont :	2 000 000 EUR par année d'assurance	500 EUR par sinistre sauf dommages corporels
• Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose-repose et de retrait engagés par des tiers	250 000 EUR par année d'assurance	1 500 EUR par sinistre
• Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré	250 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
• Frais de retrait engagés par l'Assuré y compris dépenses de restauration de l'image de marque	250 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
• Dommages causés par des produits exportés par l'Assuré aux USA ou au Canada (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs)	Exclu	Sans objet
Frais de prévention		
Frais de prévention	175 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
Responsabilité Environnementale		
Pertes pécuniaires Dont :	500 000 EUR par année d'assurance	5 000 EUR par sinistre
• Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance	5 000 EUR par sinistre

3/ 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0016 / 274684035

203D E



Suite du devis N° 45626510

GARANTIE JURIDIQUE

Défense Pénale et Recours

SOUSCRIT

CLAUSES RESPONSABILITÉ CIVILE

56R - COTISATION FORFAITAIRE

Si le contrat prévoit une cotisation forfaitaire basée sur le chiffre d'affaires, il sera toléré au jour du sinistre une variation de 20% par rapport au dernier chiffre d'affaires déclaré. Au-delà de 20%, les dispositions prévues au paragraphe « les déclarations et leurs conséquences » des dispositions générales seront applicables.

Les informations collectées ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données ci-dessus collectées qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Generali - 75456 Paris Cedex 09. Ces informations sont destinées à Generali IARD, l'intermédiaire, les experts, réassureurs et tout tiers autorisé. Elles sont traitées dans le fichier d'assurés et sont transmises aux entités du groupe Generali en France et à tous tiers autorisés. Pour mieux vous informer et répondre à vos besoins, l'Assureur peut prendre contact avec vous et vous présenter de nouvelles garanties. Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection, vous pouvez prévenir Generali - 75456 Paris Cedex 09.

De convention expresse, les réponses du souscripteur aux questions posées constituent un élément substantiel du contrat d'assurance indissociable de celui-ci et déterminant du consentement de l'assureur à la délivrance de l'assurance. En conséquence, toute atteinte à la capacité de consentement ou de compréhension de la portée des engagements ou des termes des documents, de même que toute remise en cause du questionnaire et de son contenu qui constituent un tout indissociable du contrat d'assurance sont susceptibles d'affecter la validité même du contrat d'assurance.

Vous reconnaissez être informé(e) des conséquences d'une déclaration inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

Par la signature du présent document, quelle qu'en soit la forme, je reconnais avoir personnellement répondu aux questions qui m'ont été posées, je certifie exactes et sincères toutes mes réponses lesquelles, même retranscrites par un tiers, sont exactement reproduites dans le présent document et je reconnais être informé que l'acceptation du risque par la Compagnie a été effectuée sur la base de ces réponses.

Fait le 12 octobre 2017 en 3 exemplaires.

4/ 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué

